



Reillanne

Bulletin d'info municipal



*La municipalité
vous présente
ses meilleurs vœux
pour l'année 2018*

Sommaire

Édito – 2

Vie municipale

- repas CCAS – 3
- la riposte – 4
- le marché de Noël – 5
- l'eau à Reillanne – 6
- compte rendu CM – 7

Vie du village

- Tamba, don du sang – 8
- déchets sauvages – 9
- tennis, bal & détente – 10
- Roccasparvera – 11
- commerces, soutien scolaire, logiah – 12

▪ patrimoine Reillanne – 13

▪ rando Reillanne - 14

Agenda – 15

Infos pratiques – 16

Chères Reillannaises
Chers Reillannais

L'an dernier à pareille époque je soulignais l'importance du lien social, de la solidarité, du vivre ensemble, vous appelant à cultiver notre commune humanité dans un monde qui a tant besoin d'espoir et de fraternité. A l'aube de l'année 2018 je pourrais vous écrire les mêmes mots, notre époque creusant tous les ans un peu plus les inégalités, jetant sur les routes de l'exode un nombre croissant de réfugiés, aggravant encore les tensions internationales sur fond de spéculations pétrolières et gazières entre grandes puissances.

Notre équipe municipale a continué à faire avancer ses projets pour le village. En 2016 nous avons relancé l'École de Musique avec l'arrivée de nouveaux enseignants. Cette année nous avons voulu améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage en dédiant à l'enseignement musical un local attenant à la Salle des Fêtes. Toutes disciplines confondues les effectifs sont en nette progression cette année, démontrant s'il en était besoin l'utilité de cette école et de l'enseignement artistique dans ce village.

Nous avons aussi comme promis engagé des moyens dans la préservation de notre ressource en eau. Il fallait s'astreindre à un entretien approfondi de notre forage de la Fare afin de garantir un débit plus régulier et de s'affranchir de l'envahissement des racines. Grâce à la célérité et la compétence de nos services techniques, l'opération a été menée à bien sans avoir recours à une coupure d'eau.

Cette compétence nous a permis aussi de parfaire l'installation des dispositifs de détection des fuites. Grâce à ces mesures indispensables nous avons pu garantir le maintien de la fourniture d'eau potable malgré la sécheresse sévère qui a sévi de nouveau cet été. Cependant tous ces efforts ne doivent pas nous faire oublier notre devoir civique passant par votre nécessaire implication dans l'économie de notre ressource, particulièrement pendant la saison sèche. Nous pouvons nous féliciter du fonctionnement de notre régie municipale directe de l'eau à laquelle je vous sais tous très attachés. C'est grâce à elle et à l'intervention des citoyens dans la commission extra municipale de l'eau que la ressource est gérée avec pertinence dans l'intérêt général.

Je ne peux m'empêcher de rapprocher ces résultats positifs des orientations portées par le nouveau pouvoir en place préconisant le transfert obligatoire de la

compétence eau-assainissement aux communautés de communes à l'horizon 2020. La compétence des élus communaux et des citoyens serait ainsi balayée au nom d'une hypothétique économie d'échelle.

Je vous affirme ma conviction que rien n'est plus économique et juste qu'une gestion de l'eau par le service public au plus près des réalités du bassin versant et du village. Je vous appelle ainsi en 2018 à vous mobiliser avec vos élus pour affirmer votre détermination à conserver la maîtrise de l'eau, bien commun et inaliénable de l'humanité, dans votre commune.

Nous portons également des projets répondant à vos attentes concernant le logement social.

Nous souhaitons réhabiliter un bâtiment communal ancien pour y installer des appartements à loyer modérés dans le cadre d'un habitat partagé intergénérationnel. Nous étudions aussi l'édification d'un éco-quartier sur un terrain proche du centre du village. Tous ces projets nécessitent des subventions et ou des prêts dont l'obtention s'apparente de plus en plus à un parcours du combattant.

Avec la baisse généralisée des dotations aux communes et départements qui est devenue la doctrine de nos gouvernants, la suppression programmée de la taxe d'habitation, il sera de plus en plus difficile à vos élus d'établir un budget conforme à vos aspirations.

Vraiment la République marche à l'envers !

En ce début d'année, au moment de vous souhaiter mes vœux pour 2018 je sens bien que le tableau que je vous fais de l'avenir plombe l'ambiance.

Ne vous y trompez pas ! Si je vous parle ainsi c'est pour faire appel à votre vigilance.

Il n'y a pas de fatalité et notre village rebelle le sait bien qui a déjà su se mobiliser tant de fois.

L'action des associations d'élus, partout en France, a permis d'enrayer certaines dispositions néfastes du pouvoir.

Demain si les citoyens prennent la parole et la gardent, alors beaucoup de choses pourront changer pour le bien commun. C'est avec cet espoir que je vous adresse chaleureusement, solidairement, mes vœux de bonheur pour l'année 2018 !

Claire Dufour, Maire de Reillanne



Vie municipale

REPAS CCAS ET AUTRES FESTIVITÉS

Comme chaque année, la municipalité a souhaité de bonnes fêtes aux anciens en leur offrant le choix entre un colis garni, un repas festif ou deux bons d'achat à utiliser dans les commerces reillannais. La préférence s'équilibre à part égale entre ces trois propositions.

Pour l'animation musicale du repas, nous avons invité le groupe « Balenko », en partie reillannais. Nous voulions vous les faire découvrir, nous étions persuadés que la qualité de leur musique et leur gaieté allaient être appréciées. Nous avons été surpris par l'accueil froid, voire hostile qui leur a été réservé par quelques uns. Cependant nous en tiendrons compte pour l'année prochaine et ferons en sorte que la

programmation musicale soit au goût du plus grand nombre. Notre objectif est de proposer un moment chaleureux et joyeux et nous espérons en vivre encore de nombreux.

Les colis ont été confectionnés par les personnes du CCAS avec une préférence cette année pour des produits locaux. C'est lors d'un goûter à la salle des fêtes en présence des enfants de l'école maternelle qui nous ont interprété quelques chants de Noël qu'ils ont été remis.

Quant aux bons d'achats ils ont été utilisés dans tous les commerces de Reillanne.

Danielle Degdagui et Marie Buchy





Vie municipale

LA RIPOSTE

À plusieurs reprises nous avons alerté les Reillannais sur les difficultés que rencontrent vos élus : Baisse continue des dotations de l'état, suppression des subventions pour la réalisation de projets qui rendent la vie plus facile à nos concitoyens, transfert des compétences vers l'intercommunalité à marche forcée, quasi mise sous tutelle des communes.

Début décembre, nous sommes descendus sur la place le dimanche matin pour informer et faire signer la pétition "Non au marché de dupes" et plus de 150 Reillannais ont manifesté leur soutien.



Le 9 décembre, vos élus ont organisé une marche sur la sous-préfecture de Forcalquier où notre maire et d'autres élus de communes environnantes ont pris la parole (A Clapier maire de Vachères, J J Lachamp président départemental des maires ruraux, Leo Walter élu à Niozelles...)

C'est une première riposte, nous ne nous laisserons pas faire et nous appelons les Reillannais à rester mobilisés. Quand le rôle de vos élus se bornera à célébrer les mariages il sera trop tard.

Francis Marguerite

CÉRÉMONIE DE VŒUX ?

Il n'y aura pas de cérémonie de vœux sur la commune cette année. C'est une décision que je porte et assume entièrement. Il y a 2 mois, les élus du conseil municipal étaient à l'initiative d'une marche sur la sous-préfecture de Forcalquier pour alerter sur le devenir incertain des communes et sur les atteintes à leur autonomie financière.

Les inquiétudes et les doutes persistent aujourd'hui. Nous perdons des compétences et de la fiscalité au profit de l'intercommunalité.

Nous n'avons pas les soutiens financiers attendus pour porter nos projets en autonomie ; nos budgets de fonctionnement sont réduits à la portion congrue. Dans ce contexte contraint et néfaste pour l'avenir des communes, je ne m'inscris pas dans l'hypocrisie ambiante des lendemains qui chantent.

Claire Dufour



Vie municipale



LE MARCHÉ DE NOËL

Une belle réussite ! Merci à Lucie et à Yves, notre placier, pour l'organisation ! 30 exposants rassemblés autour de la fontaine, une majorité de producteurs et d'artisans. (confitures, laine, plâtres, vannerie, cosmétiques bio, tisanes, livres, bijoux ...)
Le Père Noël a invité petits et grands à le rejoindre dans son splendide traîneau tiré par deux magnifique rennes. On y croyait !

Vin et chocolat chauds, offerts par la mairie ont été appréciés. Merci pour les dons qui ont été versés au CCAS. Sur leur stand, les parents d'élèves vendaient des gâteaux et friandises au profit de la coopérative scolaire.

Le comité des fêtes proposait une soupe. Si vous souhaitez le rejoindre, vous pouvez contacter, Roxanne au 06 86 64 81 24. Les poupées Frimousse de l'UNICEF qui ont fait l'objet d'un atelier collectif pour leur fabrication ont été vendues au profit de l'enfance défavorisée.

« Rue du Planet » improvisait un récital de chants de Noël.

Le feu d'artifice qui n'a pu être tiré cet été pour cause de sécheresse à conclure ces festivités.





Vie municipale



L'EAU À REILLANNE

La commission de l'eau se réunit pratiquement tous les mois. Elle est composée d'élus et de Reillannais très attachés à cette ressource. Je veux ici les remercier de leur engagement et leur action : recherches de fuites en pleine nuit (moment le plus silencieux pour procéder aux écoutes), et en hiver ! Leur dévouement est appréciable pour notre collectivité.

Si régulièrement ce thème de l'eau revient dans chaque bulletin municipal, cela prouve combien nous sommes vigilants à l'approvisionnement et à la qualité mais aussi au maintien de ce service en régie municipale.

Il a fallu la bronca des élus et des populations pour que le gouvernement Macron-Philippe renonce, pour le moment, à l'obligation de céder la compétence de l'eau aux intercommunalités en 2020 ! Nul doute qu'il faudra rester très attentifs et ne pas baisser la garde. En effet la majorité LREM (dont notre député madame Emmanuelle Fontaine Domeizel) a rejeté la proposition de loi sur l'eau votée à l'unanimité au sénat et qui prévoyait de rendre optionnel le transfert des compétences eau assainissement aux intercommunalités (epci).

La commission travaille et intervient dans plusieurs domaines :

- la surveillance et la recherche des fuites,
- l'information sur les travaux en cours (pose des compteurs sectoriels, périmètre de sécurité à la station de pompage, décolmatage, forage de sécurisation...),
- le règlement de l'eau (nouveau document à paraître),
- le recensement et la réglementation des forages individuels.

Les élus concernés ont participé à plusieurs journées de formation sur la question de l'eau (consommation, économies, approvisionnement, tarification...) avec le Parc du Luberon.

Ces dernières années, de nombreux reillannais ont réalisé des forages individuels. Nous rappelons ici les obligations et préconisations transmises par l'agence de l'eau. Vous le constaterez, non seulement les contraintes ne sont pas insignifiantes, mais il convient de mesurer, outre l'impact sur la ressource collective, le retour sur investissement.

Des expériences ont montré qu'en prenant en compte l'ensemble des coûts, une installation neuve est amortie en 15 ou 20 ans.

Lucien Silvy

Je me pose les bonnes questions pour mon projet .
(extrait de la plaquette de l'ARS)

Est-ce que mon projet me permet de faire des économies d'ordre financier ?

Il faut que je prenne en compte : l'investissement, la maintenance et l'entretien, les analyses d'eau régulières si je veux en consommer, les frais de contrôle de l'installation, l'électricité, la redevance assainissement (que je continue à payer si mon habitation est raccordée au réseau d'eaux usées), l'économie sur la facture d'eau.

J'ai déjà une installation ou j'ai un projet de création de puits ou forage, quelles sont les préconisations ? quelles sont mes obligations ?

Je déclare mes travaux à la mairie. Si ma maison est raccordée au réseau collectif d'assainissement je dois poser un compteur afin que le volume d'eau du puits utilisé soit évalué. Je sépare mon réseau d'eau du puits ou du forage du réseau public, j'installe un système de disconnexion totale afin que les 2 réseaux ne soient pas reliés, je mets des signes distinctifs sur les canalisations et sur les points d'usage pour distinguer les différents réseaux. Je sais que mon installation et la disconnexion peuvent être contrôlées (règlement de l'eau).

Chers lecteurs,

le comité de rédaction de votre bulletin municipal vous propose ce nouveau numéro en couleur.

Toujours conçu et réalisé par le service communication de la commune, nous espérons qu'il vous donnera satisfaction.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions sur le contenu et sur la forme de votre magazine.

Contact: com.reillanne@orange.fr



Vie municipale

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 novembre 2017

- Approbation à l'unanimité que l'aménagement du secteur **chemin du caï-chemin du Largue** s'inscrive dans une démarche de labellisation EcoQuartier (*quartier urbain à caractéristiques écologiques modernes*)
- Vote, avec 1 voix contre, pour une convention d'étude relative à la mise en œuvre d'un projet d'aménagement durable consistant en la création d'un EcoQuartier .
- Refus avec 14 voix et 3 abstentions du retrait de la commune de Simiane-la-rotonde de la CCHPPB afin de garder une cohérence dans le département.

Lundi 18 décembre 2017

- Demande à l'unanimité une subvention d'Etat au titre de la DETR 2018 pour la réhabilitation des combles en deux appartements au taux le plus élevé pour les travaux d'habitat groupé intergénérationnel social et solidaire.
- Demande DETR 2018 pour l'acquisition de matériel informatique pour l'école Georges Alliaud de Reillanne à l'unanimité.

SÈCHERESSE

Suite à la sécheresse, si vous avez constaté des fissures dans votre logement (retrait et gonflement des argiles dus à la sécheresse) il est impératif de le signaler en mairie : Faire un dossier (**lettre décrivant les dégâts avec photos datées**). La mairie transmettra les dossiers en préfecture.



© Can Stock Photo - csp29572307

NOTE D'INFORMATION CONCERNANT LA MISSION MUNICIPALE DE L'ASVP

Pourquoi un Agent de Surveillance de la Voie Publique ?

Le stationnement dans le village est trop souvent sujet à divers problèmes de non-respect de la réglementation. Ainsi on constate des stationnements interdits, gênants, voire abusifs. Ces incivilités occasionnent une gêne pour la circulation des autres usagers, des piétons, et plus particulièrement lors de l'installation des exposants sur les différents marchés hebdomadaires.

Les brigades de gendarmerie ne peuvent pas toujours intervenir, faute de temps et d'effectifs suffisants, pour rappeler aux automobilistes et aux citoyens les règles de bon sens qui permettent de respecter la vie de chacun.

Persuadée que la prévention est à la répression ce que l'avertissement est à la sanction, la municipalité, soucieuse du respect du vivre ensemble au bénéfice du plus grand nombre, a décidé de créer, depuis le mois d'octobre, un service adapté en misant d'abord sur la prévention par la surveillance et les avertissements. Notre ASVP, en liaison avec les services de gendarmerie aura donc pour mission de verbaliser au final les citoyens irrespectueux qui persistent systématiquement dans l'infraction.

QUELQUES LIEUX DITS DU VILLAGE (documentation transmise par Simone Vareine)

Les Bédauches : du provençal be ou bec : bec d'auco ou auch ➤ bec d'oie

Clapoue : du provençal clapo et clapouiro : pierre ➤ terrain caillouteux, clapier

La Fare : du provençal faro : hameau, colonie ; nom de lieu répandu

Ferraye du poirier : du provençal farrage ➤ terrain fertile

Coudouret : du provençal coudoure ➤ lieu où les pierres abondent



Vie du village

TAMBACOUNDA



L'appel à projets Solidarité sans frontière distingue chaque année, des actions exemplaires de coopérations conduites par des personnes morales du département, en partenariat avec des organisations privées ou publiques d'un pays étranger. René Massette et Isabelle Morineaud du conseil départemental, ont remis un chèque de 1 000,00 € à l'association Tambacounda qui œuvre depuis de nombreuses années auprès des enfants de cette ville.

L'AMICALE DU DON DE SANG

Soyons Ambassadonneur !

Le froid automnal n'a pas fait obstacle à la présence des 90 spectateurs qui sont venus assister au concert Chœur à Cœur ce dimanche 5 novembre à Reillanne au profit du Don de Sang. Cette 6^{ème} édition de la magnifique prestation du Chœur du pays de Forcalquier nous a permis de retrouver un concentré de musiques et de chants du Québec, puisant son essence même dans les folklores européens avec comme auteurs : Gilles Vigneault, Jean Pierre Ferland, Robert Charlebois, Claude Léveillè ou Félix Leclerc. Nous avons, également, apprécié les arrangements faits pour la circonstance par les professeurs des écoles de musique et le tout dirigé sous la baguette de Claude Martel, le chef de chœur. Une mémorable soirée

nous a été donnée avec pour terminer un buffet campagnard composé par les bénévoles de l'Amicale Le Don de Sang, Son président Bernard Gros après avoir chaleureusement remercié les choristes, a rappelé la nécessité des collectes de sang pour obtenir l'autosuffisance nécessaire aux malades et a souligné que, quelle que soit la raison de ne plus pouvoir donner son sang il faut en parler autour de soi et donc " Soyons Ambassadonneur".

Bernard Gros



UN GRAND BOUILLON 2018 ?

Avis à Tous !

Les 15-16-17 juin 2018, "LE GRAND BOUILLON" revient encore plus bouillonnant !

Cette année le projet est porté par le Comité des Fêtes de Reillanne et co-organisé avec la mairie et des associations Reillannaises.

Si vous êtes intéressés pour faire partie de l'équipe de bénévoles merci d'envoyer un mail à :

grandbouillon04@gmail.com !

De plus, pour la fabrication de décors en amont de l'évènement, nous cherchons activement un local dans lequel nous puissions stocker et bricoler un peu ! Si vous avez un grenier vide, un garage inoccupé nous sommes preneurs ; merci de joindre Juliette au 06-72-81-19-01 ! A très bientôt pour la suite !



Vie du village

NETTOYAGE DE DÉCHETS SAUVAGES...

Dans la continuité de la préservation de notre environnement et du colloque sur l'eau de septembre, la commission « Environnement Agriculture » a choisi d'intervenir sur **des journées citoyennes « Nettoyage de déchets sauvages »**.

Dimanche 26 novembre lors d'un après midi « citoyen » organisé pour ramasser du plastique noir en bord de route, une vingtaine de personnes bénévoles étaient présentes. Cet incident agricole, proche de la « Garde de Dieu » a été causé par un vent violent, une sécheresse redoutable, et la pose de plastique biodégradable qui ne s'est pas dégradé par manque de pluie. Il a été très difficile à retirer car il se fragmentait lors du retrait qui n'a donc pu aboutir convenablement.



Les pollutions agricoles ne sont pas excusables et ne doivent pas se reproduire. Ce n'est pas la première ; l'association « Larguez les Amars » a dû intervenir de manière récurrente sur du plastique agricole en bord de cours d'eau.

Les agriculteurs ne sont pas les seuls responsables des pollutions de déchets plastiques.

D'ailleurs, lors de cette journée, nombreuses cannettes, paquets de tabac et plastiques divers ont été retrouvés sur le bord de route ; les automobilistes ont leur part de responsabilité.

Et dans nos belles collines qui sont les coupables ? Autour des containers, il est affligeant de constater le nombre de déchets délaissés autour, alors que les encombrants peuvent être portés à la déchetterie.

Pour y remédier chacun doit prendre ses responsabilités afin d'éviter d'avoir ces déchets sauvages dans la nature et dans nos villages et initier une entraide lors de dégâts conséquents non maîtrisés.

Le 17 mars 2018 à 14h, l'association des « Amis du Moulin Delestic » et la Commission « Environnement et Agriculture » organisent une après-midi citoyenne pour nettoyer les alentours du Moulin. Les services techniques de la mairie seront également sollicités

*Louise Calais
adjointe au maire*

Pour rappel les horaires de la déchetterie : lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h et samedi matin 8h30/12 h

TÉLÉTHON 2017

Une randonnée cycliste solidaire a été organisée du 5 au 9 décembre par les sapeurs-pompiers. Dans la droite ligne de [leur opération de solidarité de l'an dernier](#) à pareille époque, les sapeurs-pompiers des **Alpes-de-Haute-Provence** ont roulé du 5 au 9 décembre pour récolter des dons au fil des casernes traversées. Frédo Viandier en faisait partie !





Vie du village

"UNE RENTRÉE RÉUSSIE POUR L'ÉCOLE DU TENNIS CLUB REILLANNAIS"

Le 9 septembre dernier le Tennis Club Reillannais accueillait les anciens et nouveaux enfants et jeunes venus toujours plus nombreux s'essayer à la petite balle jaune. Deux séances d'essai leur ont permis de découvrir ou de redécouvrir les joies de ce sport accessible à tous. Après ces deux séances d'essai, une quarantaine de jeunes se sont inscrits définitivement pour la saison, ils seront encadrés par deux enseignants diplômés de la Fédération Française de Tennis : Lucas (récemment diplômé du DE) et par Romain (AMT). Le TC Reillanne leur souhaite la bienvenue.

Des tournois jeunes et journées de rencontres auront lieu durant l'année pour animer l'école de tennis (en fonction des niveaux de chacun).

A noter que pour la première année, le TC Reillanne a engagé une équipe 15/16 ans au championnat départemental, saluons les bons résultats et performances, nous sommes en attente du classement final, sachant qu'ils sont invaincus.

Rappelons que les cours ont lieu le samedi après-midi à partir de 13h30, 5 niveaux actuellement sont proposés

ainsi qu'un cours pour adultes à 16h30 notamment pour les parents des enfants de l'école, mais ouvert à tout autre adulte désirant apprendre (ou réapprendre) les bases du tennis.



N'hésitez pas à vous renseigner, permanence au club les samedis et dimanches matin. Nous vous invitons également à surfer sur le nouveau site internet www.tc-reillanne.fr dans lequel vous trouverez toute l'actualité du Club (école, équipe, résultats, horaires...)."

ASSOCIATION « BAL ET DÉTENTE »



Nous voilà réunis lors d'une sortie avec les autocars Gélant à Marseillan (Ferme Marine) le 28 octobre 2017 où nous avons dégusté les coquillages avec visite le matin de la fabrique des Zézettes de Sète.



vie du village



FÊTE DE LA CHÂTAIGNE À ROCCASPARVERA

Le 4 et 5 novembre, 23 Reillannais se sont rendus à la fête de la châtaigne dans notre village jumelé de Roccasparvera à l'invitation des élus italiens. La volonté de l'association du jumelage "Entre Reillanne et Roccasparvera" est bien de renouer avec la genèse du projet, faire de belles rencontres avec nos amis Italiens, découvrir et partager avec eux nos vies, nos expériences. C'est aussi le moyen de renforcer les liens entre les élus de nos communautés afin de permettre la constitution de projets transfrontaliers. Nous souhaitons que les Reillannais soient nombreux à se rendre dans ce village du Piémont avec lequel nous avons depuis 20 ans tissés des liens très forts. Pour cette visite de la fête de la châtaigne nous avons réduit le prix du week-end, afin que le tarif ne soit pas un frein pour faire le déplacement. Nous sommes arrivés le samedi après midi, après quatre heures de route. Roberta Robbione, 1^{ère} adjointe de Borgo San Dalmazzo (ville de 12 000 habitants, proche de Roccasparvera) nous fait faire une rapide visite de cette jolie ville marquée par la monstrueuse rafle des juifs et



leur départ depuis la gare de Borgo vers les camps de la mort nazis.

De retour à l'hôtel entièrement rénové, nous dégustons le repas gastronomique sous le signe des cèpes. Un régal ! Nos amis de Rocca nous attendent le soir même pour une partie de pétanque dans un boulo-drome couvert.

Ils nous ont confectionné des maillots pour l'occasion "France-mairie de Reillanne". Nous soupçonnons une certaine envie de revanche du match de football sur notre stade en juin dernier. Nous subissons effectivement une cuisante défaite 39 à 9. Rendez-vous est pris à Reillanne pour la prochaine partie.

Le lendemain matin après une courte nuit, nous nous retrouvons au village pour la traditionnelle polenta saucisse. Cette année la récolte des châtaignes a souffert de la sécheresse. Nous devons écourter notre visite car la neige commence à tomber. Nous franchissons sans encombre le col de Larche, heureusement le chasse-neige est déjà passé, une importante couche recouvre les massifs alentours.

Francis Marguerite





vie du village

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

Daniel Mlyskow, antiquaire a ouvert sa boutique « Le passé composé » depuis mi novembre à côté du porche, place de la Libération.

Vous pourrez le rencontrer le matin du jeudi au dimanche et/ou sur rendez-vous 06 70 00 53 07



« La Source » esthétique et bien-être vient d'ouvrir à Reillanne. Sarah Pepers vous accueille pour des massages, des soins esthétiques et thérapeutiques pour le bien-être du corps et de l'esprit. Osez pousser la porte de cet espace apaisant ! Pour prendre rendez-vous 06 79 95 28 18

Nous leur souhaitons la bienvenue au village et la réussite dans leur entreprise !

LOGIAH INFOS BUS

L'association Logiah 04 est là pour vos projets de travaux d'amélioration énergétique et de maintien à domicile. Logiah infos bus assure des permanences itinérantes de sensibilisation et d'information.

En route vers l'amélioration de l'habitat !

Prochaines permanences du bus sur la place à Reillanne

- jeudi 8 février 9h-12h
- jeudi 8 mars /
- jeudi 12 avril /

DU SOUTIEN SCOLAIRE POUR LES COLLÉGIENS DU VILLAGE ?

La commission vie sociale et solidaire s'est penchée sur la question à la demande de quelques familles du village. En effet, malgré la mise en place de l'opération « Devoirs Faits » par l'éducation nationale, certaines familles restent en difficulté sur la question des devoirs de leurs enfants : comment bien accompagner son enfant à faire ses devoirs et à réviser ses cours après une journée déjà bien remplie, tout en assurant la logistique familiale du soir et en restant zen ? Pour tenter de répondre à cette problématique, les membres de la commission souhaitent étudier la possibilité de mettre en place un système de soutien qui serait assuré par des bénévoles motivés et compétents pour accompagner les collégiens.

Avant d'aller plus loin sur ce projet il est donc important de savoir quels seraient les collégiens intéressés pour bénéficier de ce type de service, ainsi que les personnes qui seraient partantes pour assurer du soutien scolaire bénévolement ?

LES NAVETTES BLANCHES

Tous les samedis jusqu'au 28 avril 2018, les Navettes Blanches assurent des transferts depuis l'aéroport de Marseille ou la gare Aix TGV jusqu'aux stations de ski des Alpes du Sud. Pour 35 euros (aller et retour), une confortable navette vous dépose au pied des pistes !

Ce service proposé par la Région Provence Alpes Côte d'Azur est ouvert à tous.

Les réservations se font au 0 821 202 203 ou sur le site info-ler.fr (rubrique horaires > les navettes blanches).

Les communes et stations de ski desservies

- Barcelonnette
- Jausiers
- Le Sauze et Super Sauze
- Montclar
- Pra Loup 1500 & 1600
- Sainte Anne
- Saint-Paul-sur-Ubaye
- Val d'Allos – Le Seignus & Val d'Allos – La Fou



Que vous soyez intéressé par ce projet pour votre enfant ou pour assurer un soutien bénévole venez le signaler en mairie avant le 30 janvier.



vie du village

ASSOCIATION SAUVEGARDE PATRIMOINE REILLANNE

Chers lecteurs,

avant tout, permettez-moi de remercier les personnes qui participent au financement pour la restauration des façades de notre église en versant leurs dons à la Fondation du Patrimoine. Ces dons donnent droit à une réduction de 66% d'impôt sur les revenus. Cette souscription n'étant pas terminée, vous pouvez toujours y participer. Envoyez vos dons à : La Fondation du Patrimoine Eglise de Reillanne CCI 30 Boulevard Gassendi

04000 Digne les Bains

Plusieurs personnes m'ont demandé si nous savions quand les remparts de Reillanne avaient disparu. D'après mes recherches, j'ai trouvé la date de la disparition des remparts et quelle en avait été la cause. La lecture vous semblera un peu longue mais c'est une partie de notre histoire oubliée.

Le Président Jean Pierre Spalla

DESTRUCTION DES REMPARTS DE REILLANNE

Au temps où le Bon roi René Ier d'Anjou (1409-1480) était René Roi de Naples et de Sicile il était aussi comte de Provence et de Forcalquier. Il se maria avec Isabelle fille du duc de Lorraine. A la mort d'Isabelle il transmet le duché de Lorraine à son fils Jean II. Celui meurt en 1470 et laisse son trône à son fils Nicolas Ier. Il meurt en 1473 sans doute empoisonné par son oncle Louis XI roi de France. Le trône lorrain passe à sa tante Yolande d'Anjou qui le rétrocède à son fils René II de Lorraine. En 1474 par testament René I^{er} lègue l'Anjou et la Provence à son neveu Charles III du Maine. Informé de ce testament le roi Louis XI étant lui-même son neveu fait occuper le duché, sous prétexte de l'absence d'héritier mâle. Le roi René tente de résister puis accepte une pension de dix mille livres par an à condition et qu'après sa mort la Provence revienne à Charles III du Maine, dont Louis XI sera ensuite l'héritier.

René de Lorraine son petit-fils se voyant lésé par ces dispositions cherche à se ménager des intelligences en Provence et à s'y créer des partisans qui l'aidassent à récupérer l'héritage de son aïeul. Aussi à peine sur son trône Charles III se préoccupa-t-il des desseins du duc de Lorraine. L'armée de Lorraine pénétra la Provence par le comtat Venaissin et s'empara de Gordes, Roussillon, Apt, Saignon, Forcalquier. Dans la nuit du 1^{er} juin 1481 une trahison rendit ses troupes maîtresses de Manosque. Pour expliquer cette trahison, nous exposons un fait qui venait de se passer dans Manosque.

1481 au mois de juillet

Deux chevaliers de Rhodes se disputaient le baillage de cette ville. Sellon de Demandols qui en était pourvu venait d'être élevé à la dignité de Grand Commandeur. Le Grand Maître lui donna pour successeur frère Poncet de Mallavieille. D'un autre côté le pape Sixte IV avait nommé à ce baillage Philippe de Manarolla son neveu. Frère Philippe s'empressa de venir à Manosque prendre possession de son baillage, mais Sellon de Demandols qui occupait encore le palais lui en refusa l'entrée et ne céda qu'à l'ordre du prévôt des maréchaux. A peine

Manarolla installé, le nouveau bailli frère Poncet arrive et veut à son tour pénétrer dans le palais. La nuit venue frère Poncet se rendit à l'Eglise de Saint Pierre hors les remparts de la ville qui appartenait aux Hospitaliers il fit une brèche dans la muraille et en prit possession. Cependant l'irritation était à son comble et chaque bailli faisait faire des patrouilles. Un des officiers de Philippe blessa un homme de son compétiteur. Celui-ci laissa la place à Manarolla qui vint en pleine possession du baillage. Au mois de mai 1481 alors que celui-ci était dans sa commanderie d'Avignon, les troupes ennemies se présentèrent devant Manosque.

Nicolas de Lacroix, originaire de Lorraine, et Dominique Olivier de Gênes, gouverneur du palais et procureur du bailli, ouvrent une poterne percée dans la tour des remparts. de Manosque et introduisirent les troupes de Lorraine dans la place.

Cependant Charles d'Anjou levait des troupes pour s'opposer à l'invasion de son comté. Louis XI qui flairait la Provence comprit qu'il était plus judicieux de soutenir Charles d'Anjou (Charles III) malade que la maison de Lorraine. Au commencement de juillet les deux armées combinées vinrent mettre le siège devant Manosque. Les Lorrains résistèrent en attendant la venue des troupes de René de Lorraine, mais le duc ne vint pas. La défense fut donnée au capitaine Robert de Laudenech qui préféra laisser la place à Charles III. Le siège avait duré tout le mois de juillet. Louis XI nomma

Gilbert de Lafayette gouverneur de Manosque. Il plaida en faveur de celle-ci et obtint que leurs biens seraient respectés. L'armée royale laissant une garnison à Manosque marcha sur Forcalquier où Manaud de Guerre commandait les troupes lorraines. Cet officier refusa de se rendre. La ville fut pillée. La réduction de ces deux places devait amener la soumission de toute la viguerie qui s'était prononcée pour René. Le souverain n'eut plus à combattre, il lui, restait à faire justice. **Reillanne**, Beaumont Vachères, Lincel, Limans et plusieurs autres communes furent condamnées à perdre leurs remparts. Les pays révoltés furent contraints à exécuter eux-mêmes leur sentence.

Texte en partie extrait de « Manosque études historiques sur la ville au Moyen Age » par Damase Arbaud. Page 285



Vie du village

RANDO REILLANNE

Créer par quelques amis, le club Rando Reillanne propose toute l'année, des sorties en groupe que ce soit à pied, en VTT et vélo route. Le but étant de découvrir les sentiers de notre belle région de façon très conviviale !

• Rando pédestres :

- **tous les mardi matin**, marche ouverte à tous d'une durée maximum de 3 h avec un dénivelé maximum de 250 m dans les alentours de Reillanne.

- **tous les vendredi** départ à la journée en covoiturage (de la place du village) pour une boucle de 14 à 20 km pour une découverte de lieux insolites ou historiques.

Ces randos s'adressent à des personnes déjà entraînées à la marche. Quelques exemples de sorties effectuées : Gorges du Régalon, Fort de Buoux, Ogres de Mormoiron, dentelles de Montmirail, séjours 4 jours dans la vallée de Grana près de Cunéo... En janvier/février sortie en raquette sur la montagne de Lure.

• VTT
le dimanche matin, nombreux sont ceux qui utilisent des VAE (vélo à assistance électrique) ce qui permet de rouler en groupe avec des niveaux différents, chacun utilisant sa batterie à son rythme.

• Cyclo route
Activité à développer, une sortie a été effectuée sur le col du Mont Ventoux.

Une adhésion est requise : 10 €/an (de mai à mai) pour les rando pédestres et 20 € pour les randos pédestres et vélo.



Plus d'info et photos sur notre site : <https://randoreillanne.jimdo.com/>



RECYCLER LE VERRE C'EST AUSSI LUTTER CONTRE LE CANCER !

1 tonne de verre trié = 2,50 € pour la Ligue contre le cancer et les malades de notre département !
Un emballage bien trié = 1 emballage recyclé !
Les élus de 156 communes constituant le

LE GESTE CITOYEN POUR METTRE LE CANCER EN MORCEAUX

La Ligue Nationale Contre le Cancer est une fédération dont le siège est à Paris et qui compte 103 comités départementaux qui œuvrent en traitant la maladie dans sa globalité.

3 axes d'action :

- 1/ l'aide aux malades du département des Alpes de Haute Provence
- 2/ la prévention et le dépistage
- 3/ la recherche

Quel soutien à la ligue ?

En 2016, le SYDEVOM a remis 6000 euros à la Ligue pour environ 2977 tonnes de verre collecté.





Agenda



Randonnées avec l'OT

Rens. 04 92 76 45 37

(gratuit adhérents – 2 € randonneurs occasionnels)

Présence du bus LOGIAH
tous les 1^{er} jeudis du
mois
sur le marché

Don du sang

Prochaines collectes :
jeudi 25 janvier et mercredi 4 avril
15h00 -19h30 salle des fêtes

La CCHPPB nous
fait savoir que la
déchetterie de Mane
est équipée de bacs
pour les ampoules et
les néons

WENDO

samedi 3 février
salle des fêtes
9h – 17h
06 95 88 22 23

Repas dansant

avec
« Bal & détente »
dimanche 19 février
salle des fêtes

Cinéma La Strada

samedi 20 janvier « Irrintzina »
20h30 **salle des Pénitents**
samedi 3 février « La promesse de l'aube »
20h30 salle des fêtes

Assemblée générale de
l'association de jumelage
entre Reillanne et
Roccasparvera
vendredi 2 février
15 h
salle du conseil

LOTOS

- des **Pompiers**
samedi 20 janvier 21 h
- du **Comité des fêtes**
dimanche 28 janvier 14 h
- de **Gym & danse**
dimanche 4 février à 14h30
- du **Don du sang**
dimanche 25 février
- de **la Paroisse**
dimanche 4 mars
- du **Foot**
samedi 24 mars

Rappel

Epicerie solidaire – Croix Rouge d'Apt
Le CCAS propose un accompagnement 1
vendredi sur 2, départ 9h30 devant la
mairie ; vous pouvez également y aller
par vos propres moyens.
Pour en bénéficier, vous devez tout
d'abord remplir un dossier de demande.
Renseignements en mairie



Chers amis du Moulin Delestic,

C'est avec un grand sourire que nous démarrons 2018 ! Puisque nous avons le plaisir de vous informer du lancement de la campagne de financement participatif de notre association sur la plate-forme Ulule :)))

Si comme nous, vous voulez participer au mouvement solidaire et citoyen pour la renaissance de ce lieu de vie, d'histoire et de nature rien de plus simple : connectez-vous grâce au lien ci-dessous et laissez vous guider pour faire un don !! <https://fr.ulule.com/amis-moulin-delestic/>

Merci d'avance ! Merci aussi de faire connaître la campagne autour de vous car nous n'avons que quelques semaines pour réaliser notre objectif. Dès 5 €, chaque don compte !!!

L'équipe de bénévoles des Amis du Moulin Delestic



Informations pratiques

Permanence des élus (sur rendez-vous)

| | |
|----------------------|-------------------------------|
| Claire Dufour, maire | sur rendez-vous |
| Pierre Weber | Lundi et mardi 14 h-17 h 30 |
| Louise Calais | Lundi et vendredi 13 h 30-16h |
| Muriel Lavault | Mercredi 14 h -17 h |
| Danielle Degdagui | Mercredi 9 h – 12 h |
| Lucien Silvy | Mercredi |

Mairie Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07
Fax 04 92 76 44 59, mairie.reillanne04@orange.fr ou
com.reillanne@orange.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi **8h – 12h et 13h30 – 17h30**
Mercredi et vendredi **8h – 12h**

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public,
merci de contacter le responsable des services techniques,
monsieur Guillaume Pra au 06 33 98 82 64*

Office de tourisme :

Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37

Email : tourisme@reillanne-en-provence.com

Site : www.reillanne-en-provence.com

Marchés hebdomadaires : tous les jeudis et dimanches
matin sur la place de la Libération ainsi que le poissonnier tous
les vendredis matin avec marché des producteurs et artisans
sur la place

Responsable marché pour les emplacements : Yves
Besnier (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

Bibliothèque :

Mercredi 17 h – 19h et jeudi et samedi 10h – 12h.

Crèche : 04 92 76 42 49 – directrice : Virginie Sossi

Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous au
04 92 76 42 46 - Président Mr Robert Devaux

Assistante sociale : tous les mardis matin en mairie
sur RDV au 04 92 75 06 01

Permanence ADMR tous les 3èmes lundis du mois en mairie
avec Madame Isabelle Conizio 04 92 79 01 40

Permanence Secours populaire 1^{er} jeudi de chaque mois de
14h à 16h salle à côté de la Poste

Architecte du Parc du Luberon *sur rendez-vous auprès de la
mairie de 13h30 à 15h30*

janvier : mardis 16 et 30 ; février : mardis 13 et 27

mars : mardis 13 et 27

Déchetterie : lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h
samedi matin 8h30/12 h

Etat civil

Naissances

Minka Trauchessec Gerbaud le 3 octobre 2017
Amélia Sejnera le 27 novembre 2017

Mariage

Deborah Ford et Georges Menegazzi le 29 décembre 2017

Décès

Liliane Collin le 20 septembre 2017
Mathilde Duranton le 2 novembre 2017
Alain Deflorin le 15 novembre 2017
Hélène Fadde le 20 novembre 2017
Martine Lesbros le 8 janvier 2018

NUMÉROS IMPORTANTS

Médecins :

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Alain Dufour 04 92 76 45 48 / 06 07 49 73 13
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

Infirmières :

- . André Aurélie 06 48 14 88 79
- . De Sandiego Béatrice
- . Lafon-Camus Isabelle } 06 88 49 31 85
- . Massucco Audrey
- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97

Kinésithérapeutes :

- . Jean-Jacques Duconseille 04 92 76 66 14
- . Valérie Tordjman 06 74 28 71 40
- . Evelyne Drévilion 04 92 72 71 86

Ostéopathes :

- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97
- . Besson Moïra 06 99 19 31 83

Orthophoniste :

- . Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

Taxis du Luberon : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

La Poste : 04 92 76 54 15

Gendarmerie de Céreste : 04 92 79 00 01

Pompiers 18

Numéro d'urgence international : 112

Police 17

Horaires d'hiver de la Ressourcerie

- jeudi 9 h 30 – 11 h 30
- Vendredi 16 h – 18 h
- Dimanche 10 h 30 – 12 h 30

Population à Reillanne 1 657 habitants